

## Philippe Poutou

Ouvrier, candidat anticapitaliste  
2, rue Richard Lenoir  
93 100 Montreuil



Montreuil, le 14/04/2017

Réponse à l'Ordre des Kinésithérapeutes

Madame, Monsieur,

L'Ordre des Kinésithérapeutes, auquel la profession est contrainte d'adhérer pour avoir le droit d'exercer, ne saurait en aucun cas être, pour moi, le représentant des aspirations de celle-ci.

Sur les questions de santé, en général, et de celles des kinésithérapeutes en particulier, je souhaite dialoguer avec les associations ou syndicats que la profession se donne librement. Toute ma campagne est orientée autour de l'idée qu'il est nécessaire de prendre ses affaires en main et se représenter soi-même, une idée en contradiction totale avec la caporalisation dans un carcan corporatiste que vous entendez imposer à la profession.

Il n'est qu'une seule mesure que je pourrais soutenir venant de l'Ordre des Kinésithérapeutes : celle de son auto dissolution. Elle rencontrerai, j'en suis certain un large assentiment chez celles et ceux au nom desquels vous affirmez parler.

Recevez mes salutations anticapitalistes

Philippe Poutou

